

**MISE en EXAMEN et APPEL à SOUTIEN FINANCIER  
pour Stéphane Lhomme**

Bonjour à toutes et tous,

me voilà rentré de mon périple de ce jour au Tribunal de Paris du fait des **3 plaintes déposées à mon encontre par UFC-QueChoisir** qui, de toute évidence, a "choisi"... de soutenir Enedis et Linky. 4h de voyage aller, autant au retour, le tout à mes frais...

Il faut avant tout dire que la procédure choisie délibérément par UFC-QueChoisir ne laissait aucune aucune possibilité à la juge chargée de l'instruction, qui ne pouvait que me convoquer... et me mettre en examen (**sans que cela ne préjuge du résultat final**), ce qui est donc fait.

UFC avait pourtant la possibilité de faire ce que l'on appelle une "citation directe" : une date d'audience aurait alors été fixée dans quelques mois et le tribunal aurait alors jugé s'il y a ou non diffamation de ma part.

Mais UFC-QC a délibérément choisi la plainte avec constitution de partie civile, ce qui a pour effet d'allonger terriblement la procédure (on aura l'audience probablement... en 2019 !), ce qui montre bien que **l'objectif de l'UFC-QC n'est absolument pas d'obtenir au plus vite "réparation" et de "laver son honneur"** (auquel cas ils auraient fait une citation directe) mais bien **de m'intimider et surtout de me ruiner**.

Mon avocat me fait un forfait à tarif d'ami, mais il ne peut pas travailler pour rien, et il y a aussi les frais de déplacement pour lui et pour moi. D'ores et déjà, je dois sortir plus de 4000 euros de ma poche, soit 3 mois et demi de mon salaire (le smic. Pour rappel, je suis conseiller municipal totalement bénévole, comme la majorité des élus locaux).

Et ce n'est qu'un début, car il ne s'agissait aujourd'hui que de la première des trois plaintes...

**Je me permets donc de lancer un appel à la solidarité.** Je ne souhaite cependant pas demander d'envoyer de l'argent directement à mon nom, je remercie donc à l'avance les gens qui voudront bien souscrire d'envoyer un petit quelque chose à l'association que j'ai créée et qui me paye : **l'Observatoire du nucléaire**.

C'est cette association qui paiera l'avocat et les frais, ce qui aura d'ailleurs pour avantage que tout sera public (car les comptes de l'association sont bien sûr publics et publiés sur le site web).

**POUR SOUSCRIRE (si vous le voulez/pouvez) :**

Voir ici <http://www.observatoire-du-nucleaire.org/spip.php?article119>

ou alors :

- adresser un chèque à l'ordre de l'Observatoire du nucléaire à :  
Observatoire du nucléaire, 12 rue des Pommiers, 33490 Saint-Macaire
- ou faire un versement par RIB ou RIP : [document](#)

**MERCI D'AVANCE...**

Stéphane Lhomme Conseiller municipal de Saint-Macaire (33)  
Animateur du site web <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

**Attention : il ne s'agit pas de déshabiller Pierre pour habiller Paul, svp ne vous mettez pas en difficulté si vous êtes en situation financière précaire.**